JANVIER-FEVRIER 2014 N°49

La lettre du Cadeb

Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans la Boucle de Montesson

Sommaire

Activité du Cadeb
Agenda associatif
Page 2

Racine de Louveciennes intègre le Collectif
Page 3

Premier anniversaire de Plaine d'avenir 78
Page 4

Un système d'échanges sans monnaie se crée à Maisons
Page 5

L'environnement au collège Renoir de Chatou
Page 6

La Boucle en 2030 selon le schéma régional
Page 7

Ce à quoi la Boucle a échappé
Page 8

Le chantier de la voie nouvelle départementale
Page 9

Voie nouvelle: inquiétudes pour l'air et le bruit
Page 10

Environnement en bref
PLU du Vésinet
Page 11

Collectifs et associations d'environnement dans la Boucle
Page 12

Le Cadeb se réunit en AG

Dans quelques jours, le Collectif réunira tous ses adhérents en assemblée générale annuelle. L'occasion de faire un bilan de l'année écoulée et de poser ensemble des jalons pour l'année 2014.

Plusieurs événements ont marqué cette année 2013.

Tout d'abord, le renouvellement de l'agrément préfectoral pour la protection de l'environnement, obtenu en 2003 dans un cadre intercommunal – les huit communes de la Boucle -, et délivré en 2013 dans un cadre départemental.

Ensuite, la montée en puissance de l'association agriurbaine Plaine d'avenir 78, dont le Cadeb est membre fondateur au côté des autres acteurs – communes, maraîchers, propriétaires fonciers, associatifs – décidés à œuvrer ensemble pour la préservation et la valorisation des espaces agricoles et naturels de la Plaine de Montesson et ses environs.

Enfin, l'adoption du schéma directeur de la Région Île-de-France, qui préserve l'essentiel de la Plaine maraîchère de Montesson de l'urbanisation jusqu'en 2030.

En 2013, nous avons accueilli au sein du collectif une dix-huitième association. Il s'agit de « Racine » qui exerce son activité à Louveciennes, au sud de la Boucle. Racine est la contraction de : « Réaliser l'accord Cité-Nature-Espace ». Un objectif que nous ne pouvons que partager.

Deux groupes de travail ont été particulièrement actifs au sein du Cadeb: le groupe transports animé par Gérard Moulin et le groupe déchets co-animé par Delphine Delalande et Patrick Bayeux.

Sur proposition de François Aubrun, chargé de mission, le Cadeb a émis en 2013 des observations dans les enquêtes publiques intervenues au sein de notre territoire dans le domaine des déplacements et de l'urbanisme. .

Pour 2014, il s'agira de déterminer comment le Collectif sera à même d'œuvrer encore plus efficacement pour la protection de l'environnement sur notre territoire d'action dans tous les domaines: la qualité de l'air et de l'eau, la gestion des déchets, l'urbanisme, la protection des espaces agricoles et naturels, la sauvegarde du patrimoine.

Le renouvellement des équipes dirigeantes - conseil, bureau, présidence - est une question récurrente au sein des associations, et le Cadeb n'y échappe pas. Il nous faudra inventer des modes de fonctionnement permettant une plus grande participation de tous aux décisions et un investissement plus important dans un des groupes de travail existants ou à créer.

En 2014, nous sommes prêts à accueillir d'autres associations d'environnement exerçant leur activité sur notre territoire, pour mener avec eux les combats qui nous attendent.

La devise du collectif est toujours d'actualité: « Seul, on va plus vite, ensemble, on va plus loin. »

Le Bureau du Cadeb

Cadeb association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement dans un cadre départemental par arrêté préfectoral du 24 juillet 2013
siège social : 130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Tél : 01 39 57 65 28 - 01 39 15 32 21 e-mail : cadeb78@wanadoo.fr
Site Internet : www.cadeb.org

Activité du Cadeb

Décembre

- Mardi 14 : réunion nationale du réseau Éducation et Sensibilisation à l'Environnement et à la Nature (ESEN) de FNE
- Vendredi 6 : journée d'échanges sur les actions associatives pour réduire le gaspillage alimentaire, avec FNE
- Samedi 7 : L'eau en Île-de-France, avec Île-de-France Environnement
- Mercredi 11 : conseil communautaire de la CCBS en mairie de Croissy sur Seine
- Lundi 16 Trame verte et bleue et urbanisme, avec FNE
- Mardi 17 : conjointement avec Réseau vélo 78, réunion avec Alexandre Joly, Maire de Houilles, Conseiller général, sur le projet de passerelle cyclable et piétonne sur la Seine entre Houilles et Nanterre.
- Mardi 17 : comité de ligne du STIF sur la ligne L de Paris Saint Lazare
- Jeudi 19 Comité Intergares du RER A à Cergy Pontoise
- Jeudi 19 : conseil d'administration d'Île-de-France Environnement

Janvier

- Vœux dans la plupart des communes du territoire
- Mardi 7 : conseil d'administration d'Yvelines Environnement (pouvoir)
- Mardi 14: Vœux du SIAAP à Colombes

Mercredi 15: vœux du STIF à Paris

Agenda associatif

- Vendredi 17 janvier : Être un acteur de la paix - conférence participative organisée par les conférences carillonnes, avec Dominique Houlet, impliqué dans des actions en faveur de la paix
- Jeudi 30 janvier à 20h30, centre Montesquieu à Maisons-Laffitte : "L'avenir du Climat" par Hervé Le Treut Conférence organisée par la ville de Maisons-Laffitte
- Samedi 1° février à 15 h place du Trocadéro à Paris: carnaval des asphyxiés, avec Ile de France Environnement.(voir ci-dessous)
- Jeudi 6 février : assemblée générale du Comité du Vieux Pays à Sartrouville
- Vendredi 7 février : Mettre du cœur au cœur de l'économie, conférence organisée par les conférences carillonnes, avec Eve Purdew, auteur de « La véritable richesse des nations : créer une économie du Cœur »
- Samedi 8 février, en matinée : assemblée générale annuelle du Cadeb, à la maison du Département, à Montesson
- Lundi 10 février : Assemblée générale d'AEB au Vésinet
- Mercredi 12 Février à 20h30 : Rencontre avec Alain Baraton - jardinier en chef du Domaine de Versailles - autour du thème **" les Arbres dans la Ville"** Centre sports et loisirs de la Banque de France , 57 île de la Loge Bougival
- Samedi 15 février : Assemblée générale du syndicat d'initiative du Vésinet

Renseignements complémentaires sur le site du Cadeb: www.cadeb.org

Adhésions au Cadeb

Associations*:* L'adhésion est soumise à l'approbation du Conseil du CADEB.

Individuels: la règle est l'adhésion au travers d'une association membre. A défaut, les adhésions individuelles directes sont acceptées

Bulletin d'adhésion 2014 (individuels)

Je demande à adhérer au CADEB et verse ma cotisation de 10 €.
A retourner à:
CADEB 130 avenue du Général de Gaulle 78500 Sartrouville

Nom …….. Prénom …….
Adresse ……
……...
Tél: ……...
Courriel: ……...

RACINE de Louveciennes rejoint le Cadeb

C'est avec beaucoup de plaisir que nous accueillons au Cadeb une dix-huitième association d'environnement. Racine exerce son activité à Louveciennes, commune située sur les coteaux de Seine, au sud de la boucle de Montesson. La devise de l'association est : Réaliser l'accord Cité-Nature-Espace, d'où le nom de Racine. Tout un programme détaillé par son Président.

Notre association dont la création remonte à 1989 a conservé le même cap : *protéger l'environnement et la qualité de la vie à Louveciennes.*

Pour l'avenir, les maître-mots de notre association restent «Vigilance active».

Dans les mois qui viennent deux nouveaux quartiers doivent sortir de terre : l'un, les Plains Champs, en est au stade du dépôt des permis, l'autre Villevert en est encore au stade du programme. Dans les deux cas les normes du développement durable devront être prises en compte, ainsi que les nécessités de la sécurité, de la circulation et du stationnement et bien entendu le respect de l'environnement.

Nous voulons mener à bien la libération de la berge de la Seine afin que les piétons puissent longer le fleuve sans discontinuité depuis Port-Marly, ce qui suppose une concertation accrue avec les associations et organismes qui ont les mêmes préoccupations dans notre voisinage CADEB, SMSO, Seine-vivante entre autres.

Complément d'étude pour le PLU

Au cours des cinq dernières années notre activité a été prioritairement consacrée à la participation à l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU) qui lancé en 2008 devrait être finalisé lors du premier trimestre 2013.

Nous avions formulé alors l'avis suivant :

« Ce projet de PLU, dont nous ne contestons pas la valeur et qui représente un travail considérable, nécessite un complément d'étude en raison

- de la densification supérieure aux dispositions du PADD qui prévoit 9.000 habitants vers 2025,

- de l'absence, pour Villevert, d'un accord consensuel (propriétaire, ville , département et Etat) sur une solution réaliste,

- de l'impasse faite sur les problèmes de circulation et de stationnement.

Aussi demandons-nous que les délais d'approbation de ce document soient repoussés et que sa mise au point soit poursuivie, en concertation avec la population, pour tenir compte des critiques et des suggestions de l'enquête publique. »

Reconquête des berges

Nous rappelons année après année à la Mairie que des portions de la berge de la Seine ont été illégalement privatisées à l'emplacement du chemin de halage alors que son emprise est « domaine inaliénable de l'Etat » . Le PLU a tenu compte de ce fait.

Sur notre demande, une zone naturelle a remplacé une zone d'activités dans le PLU ce qui devrait permettre cette reconquête de la berge séquanaise que nous demandons en harmonie avec les actions des communes de Bougival en aval et Port-Marly en amont..

Pour mener à bien nos actions nous avons tissé des liens avec diverses associations ayant des objectifs identiques et/ou un voisinage géographique: Patrimoine & Urbanisme à Bougival, Yvelines-Environnement à Versailles, Réseau-Vélo 78, l'association des habitants de l'Ile de la Loge et Les Amis de la forêt de St Germain et de Marly.

Nous souhaitons pour renforcer nos moyens d'action adhérer au Collectif d'associations environnementales de la Boucle de Montesson (CADEB).

François Arlabosse
Président
Résidence Dauphine, Pavillon Joffre
78430 Louveciennes
Tel: 01 39 69 21 75
Courriel:
association_racine@orange.fr
Site Internet:
racinelouveciennes.wordpress.com/

Louveciennes

Commune résidentielle du département des Yvelines, Louveciennes est située à 10 km de Paris sur le coteau de Seine entre Versailles et Saint-Germain-en-Laye. D'une superficie de 537 hectares, dont 260 d'espaces « naturels », ses communes limitrophes sont Marly-le-Roi, Port-Marly, Bougival, La Celle-Saint-Cloud, Croissy-sur-Seine, et Rocquencourt. Elle compte 7 245 hab. (2010).

L'aqueduc de Louveciennes alimentait les jardins du château de Marly et le parc du château de Versailles depuis la Seine.

Plaine d'avenir 78 fête son 1er anniversaire

Fruit d'un important travail de rassemblement des acteurs locaux autour de la question de la préservation et de la valorisation de la plaine de Montesson et ses environs, Plaine d'Avenir 78 fête ce mois-ci son premier anniversaire.

Les premiers mois de l'association ont été consacrés à rassembler tous les acteurs locaux, élus, associatifs, représentants des maraîchers et des propriétaires autour d'un même objectif : préserver et valoriser les espaces agricoles et naturels de la plaine de Montesson, Sartrouville, Carrières-sur-Seine, le Mesnil le Roi et ses environs. Avoir tous les acteurs rassemblés au sein de la même structure constitue le principe même de l'association, qui souhaite, par la concertation et la recherche active d'un consensus, agir concrètement pour la défense et la mise en valeur de la Plaine.

Première fête de la salade nouvelle dans la Plaine en avril 2013

Retour sur l'année écoulée

Des actions fortes ont d'ores et déjà été menées. La fête de la salade nouvelle, co-organisée avec l'Agence des Espaces Verts, les communes de Montesson, Carrières-sur-Seine et Sartrouville, et le Cadeb, en avril dernier, a remporté un franc succès auprès de la population : 200 personnes ont participé à cette randonnée qui s'est terminée par la dégustation des premières salades et radis de la Plaine de la saison. Plaine d'Avenir 78 a aussi participé à de nombreux évènements locaux tels que la fête de la Marguerite au Vésinet en juin et le forum des associations à Montesson et à Sartrouville en septembre.

Elle a également mis en place un groupe de travail interne sur la question des dépôts sauvages dans le but de retrouver une plaine propre, et ce de façon pérenne. Par le biais de la concertation au sein de ce groupe de travail, avec l'appui de l'ensemble des maraîchers et avec l'aide des communes concernées, les principaux accès à la plaine seront fermés cet hiver pour limiter les dépôts.

Aujourd'hui, et grâce à la mobilisation de l'association et de ses membres, la plaine de Montesson est devenue le 12ème territoire agri-urbain de l'Île-de-France et bénéficie ainsi du soutien de la Région et de la Fondation de France. La Communauté de Communes de la Boucle de la Seine devrait également apporter son soutien dès le début d'année prochaine.

Encore du travail sur la planche !

L'association souhaite désormais développer des projets en partenariat avec les producteurs, les associations, les collectivités et propriétaires. L'arrivée de l'animatrice au sein de Plaine d'Avenir 78 doit permettre de prendre ce nouvel élan autour d'un programme d'actions.

La valorisation de la production locale, l'accompagnement des maraîchers et champignonnistes dans leurs projets ou pour répondre à leurs besoins, la connaissance et reconnaissance de la plaine par des actions phares telles que la fête de la salade nouvelle ou des activités pédagogiques, le renforcement du lien entre les habitants de la Boucle, les producteurs et leur territoire sont autant de pistes qui seront étudiées par Plaine d'avenir 78 dans les mois à venir.

Charlotte CONRATH
Animatrice
Plaine d'Avenir 78
Siège social:
1 rue Pierre-Louis Guyard
Montesson (78360)
Courriel:
plainedavenir78@hotmail.fr

A noter sur vos agendas

Fête de la salade nouvelle
samedi 26 avril 2014 après-midi

Plaine d'avenir 78

C'est une association créée le 12 décembre 2012 qui s'organise autour de 3 collèges :

- collège des élus (représentant des communes adhérentes à ce jour: Montesson, Carrières-sur-Seine, Sartrouville et le Mesnil-le-Roi),
- collège des acteurs économiques : représentant des agriculteurs et des propriétaires fonciers,
- collège des associatifs et particuliers.

Comment échanger sans monnaie ?

C'est l'objectif poursuivi par le Système d'échange local (SEL) « Tous en SEL », créé par l'association Maisons-Laffitte Développement Durable .

Tout individu possède des compétences, des moyens ou du temps qu'il peut échanger avec les autres sans utiliser d'euros : c'est ce constat simple qui est à la base du Système d'échange local (SEL). Le SEL « Tous en SEL » a été créé à l'initiative de l'association Maisons-Laffitte Développement Durable (MLDD), à destination des habitants de Maisons-Laffitte et des communes proches. Dans un SEL, la proximité est fondamentale : les membres doivent pouvoir se rencontrer facilement, se connaître et développer convivialité et confiance.

Échange de temps et de savoirs

Pour valoriser les échanges, c'est la graine qui a été retenue par les membres du SEL comme unité, et les échanges se font de gré à gré, sur une base indicative de 1 heure = 60 graines. Le SEL « Tous en SEL », comme la plupart des SEL, est donc plutôt un SELT (Système d'Échange Local au Temps).

L'équivalence au temps est fondamentale, car elle permet de valoriser les savoirs et le temps de chacun, sans reproduire les inégalités sociales que l'on constate dans notre société : une heure d'aide au jardinage, de massage, de traduction ou d'aide aux devoirs sont ainsi valorisées de la même façon.

Le choix d'une unité d'échange autre que l'Euro a un autre avantage : celui de retrouver l'utilité initiale de la monnaie – permettre les échanges multilatéraux, et donc l'augmentation de la richesse de ses utilisateurs – sans ses inconvénients : thésaurisation, spéculation. Dans le cas des SEL, cette richesse ne se traduit pas en euros, bien sûr, mais en enrichissement personnel : acquisition de savoirs, accès à des outils et des équipements sans nécessité de les acquérir, aides de diverses natures, et bien sûr richesse des échanges interpersonnels

L'échange de savoirs est particulièrement important, et se rencontre rarement ailleurs que dans les SEL. Il permet de retrouver un certain équilibre dans l'éventail des savoirs et des savoir-faire de chacun, allant ainsi à l'encontre d'une tendance à la spécialisation, à la perte de savoirs considérés comme mineurs par rapport à d'autres mieux valorisés dans notre société, à la perte d'autonomie compensée par la marchandisation de ces savoirs perdus.

Relations de confiance

Le SEL, c'est aussi l'occasion de tisser des liens durables, s'affranchissant des barrières habituelles liées à l'âge ou au statut social. Les membres du SEL peuvent se rencontrer, non seulement lorsqu'ils réalisent un échange, mais aussi à l'occasion d'animations à thème qui sont programmées régulièrement à cet effet. Ces animations permettent la rencontre, et donc l'établissement de relations de confiance qui favoriseront les échanges ultérieurs. Elles sont un outil important dans l'établissement du réseau de solidarités qui constitue l'un des buts essentiels du SEL.

En pratique, c'est un logiciel qui permet aux membres du SEL d'enregistrer les offres et les demandes, de les consulter classées par catégorie, et de contacter un autre membre du SEL en cas d'intérêt pour une offre ou une demande.

Les partenaires définissent les termes de l'échange, y compris le nombre de graines, et la transaction est enregistrée et validée par les deux parties à l'issue de l'échange, créditant ou débitant automatiquement chacun des comptes.

Le SEL répond aux valeurs du développement durable dans toutes ses dimensions :

- solidarité, réduction des inégalités,
- échanges et convivialité,
- consommation responsable et économie de ressources
- valorisation et partage des savoirs et des savoir-faire
- une économie au service de l'Homme, et non l'inverse.

« Tous en SEL » est donc en cohérence totale avec les activités de l'association MLDD, qui privilégie les actions locales et concrètes

Laurence Ledoux
Présidente de MLDD

SEL : que peut-on échanger ?

- Cours de cuisine, couture, tricot
- Conversation en langue étrangère
- Informatique et connectique
- Conseils et aide au jardinage, petit bricolage, entretien vélo, voiture
- Prêt de matériel pour le jardin, le bricolage, la couture,…
- Prêt de matériel bébé, enfant (puériculture, vêtements)
- Prêt d'équipements pour le sport ou pour les vacances
- Accompagnement courses, sorties, repas (personnes âgées, à mobilité réduite, enfants,…)
- Accompagnement à la remise au sport, à la course à pied, au vélo…
- Covoiturage, ….

Comment rejoindre « Tous en SEL »
Notre SEL est ouvert à toute personne habitant à Maisons-Laffitte ou dans les communes proches (Le Mesnil-le-Roi, Sartrouville, etc...,) et satisfaisant aux conditions suivantes : adhésion à l'association MLDD (adhésion individuelle à 10€ pour 2014) ainsi que signature de la charte et du règlement intérieur du SEL.
Renseignements: maisons-laffitte-dd.hautetfort.com/ ou tousensel.com/
Contact : asso.mldd@gmail.com ou sel@mldd.fr

Certifié HQE, le collège Renoir porte plusieurs projets environnementaux

Une reconstruction réussie favorise le vivre ensemble au collège Auguste Renoir de Chatou.

Après un peu plus d'un an de fonctionnement, le collège Auguste Renoir de Chatou vient de recevoir la certification NF HQE™ (Haute qualité environnementale et énergétique). Cette distinction est attribuée aux opérations dont les performances environnementales, énergétiques, de santé et de confort (voir ci-contre) correspondent aux meilleures pratiques actuelles. La certification a été délivrée par Certivea, organisme agréé indépendant, filiale du *Centre scientifique et technique du bâtiment* (CSTB), à la suite de trois audits : l'un au moment de la programmation de l'opération, l'autre en phase de conception du projet et le dernier tout récemment, après la fin des travaux de reconstruction du collège.

Performances énergétiques

Dans le domaine plus spécifique de la maîtrise de l'énergie, le collège a reçu le label Haute performance énergétique BBC 2005 (bâtiment basse consommation) délivré par le même organisme certificateur. Ce label valorise les performances énergétiques lorsqu'elles sont au-delà de la réglementation ou des pratiques courantes.

Pour la principale du collège, Mme Collau, ces bons résultats sont à mettre au crédit du Conseil général qui a initié la démarche HQE et de l'architecte qui l'a réalisée. Elle n'y est pour rien. Son domaine de compétence, c'est l'enseignement. Le collège accueille 550 élèves dont 72 en SEGPA (1) . La principale apprécie la conception architecturale de l'établissement à laquelle elle a participé : un seul bâtiment (au lieu de cinq avant reconstruction), un atrium central qui facilite la surveillance des élèves et encourage le « vivre ensemble ». Pour la principale adjointe, Mme Chalamet, nouvelle venue dans le collège, ce qui frappe, c'est la luminosité de l'établissement, une bonne acoustique, la température des pièces bien régulée. « C'est très agréable de travailler dans un tel établissement. »

La maîtrise de l'énergie n'entraîne pas de contraintes supplémentaires par rapport à un collège classique: seulement quelques « soucis » de réglage. Un ordinateur central et 50 compteurs optimisent la production de chaleur (géothermie, air, gaz). Les interventions mettent en jeu plusieurs sociétés et il n'existe pas de compétence en interne, regrette la principale.

(1) SEGPA : section d'enseignement général et professionnel adapté

Crédit photo: conseil général des Yvelines

L'atrium central baigné de lumière naturelle et les circulations dans les étages

Projets pour l'environnement

Au delà des bâtiments, la qualité environnementale du collège se joue dans la réalisation de plusieurs projets portés par les enseignants et les élèves.

Tout d'abord, des ruches seront bientôt installées sur le toit, avec l'aide d'un apiculteur chevronné : les abeilles pourront profiter à la belle saison des pelouses fleuries qui entourent l'établissement.

Le projet de jardin potager, mis en sommeil pendant la reconstruction, sera réactivé, en partenariat avec le potager du Roi de Versailles et l'INRA. Les légumes cultivés par des classes de 6ème et 5ème seront utilisés dans l'atelier « hygiène/alimentation/cuisine » du SEGPA.

En juin 2014, c'est une mare de 50 m2 environ qui sera réalisée. Le projet porté par trois enseignants de sixième a un objectif écologique - recréer un écosystème - et pédagogique - les élèves étudient ce qu'ils peuvent voir.

Enfin, le compostage des déchets verts et restes de cuisine sera mis en place prochainement, avec l'aide matérielle et technique de la communauté de communes.

Jean-Claude Parisot, Cadeb

Une démarche HQE (Haute qualité environnementale)

Elle se décline dans quatre domaines :

- Eco-construction : un chantier à faible impact environnemental
- Eco-gestion : une gestion performante de l'énergie et de l'eau
- Confort : visuel, acoustique, hygrothermique
- Santé : qualité sanitaire de l'air intérieur et hygiène des locaux

Un bâtiment basse consommation

La performance énergétique est obtenue grâce à :

- l'isolation thermique du bâtiment par l'extérieur
- les terrasses végétalisées,
- des systèmes de récupération de chaleur (ventilation double flux)
- une pompe à chaleur sur un réseau de sondes géothermiques
- des chauffe eau solaires
- 260 m² de panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité
- l'utilisation maximale de la lumière naturelle pour l'éclairage des locaux
- Une gestion centralisée par ordinateur de la production de chaleur

La Boucle et ses environs en 2030

Des acquis non négligeables pour la boucle de Montesson et ses environs, caractérisent le SDRIF 2013à horizon 2030 - qui vient d'être adopté par l'assemblée régionale et validé par le Conseil d'Etat..

Espace urbanisé à optimiser

Quartier à densifier près d'une gare

Espaces agricoles à préserver et valoriser

Secteur à fort potentiel de densification

Secteurs d'urbanisation préférentielle

Espace vert et de loisirs à créer

Continuité agricole (A) ou verte (V)

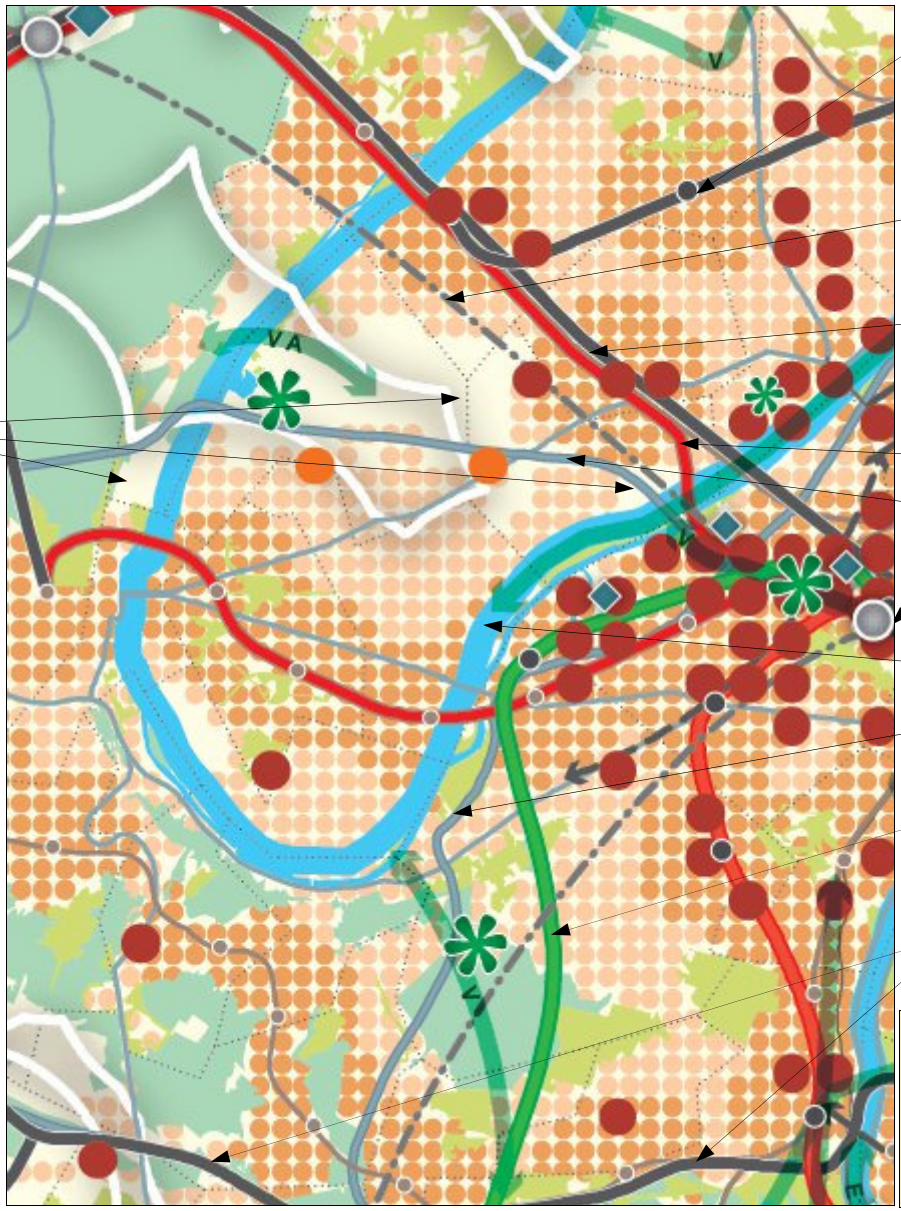

Tangentielle Nord (projet)

Ligne nouvelle Paris Normandie (principe de liaison)

ligne SNCF Paris Mantes et projet Eole

RER A,

Autoroute A 14

Gare de la Défense

La Seine

Autoroute A 86

Ligne verte du réseau du Grand Paris (projet)

Autoroute A 13

Cette carte indique les vocations des espaces concernés. Il appartient aux documents d'urbanisme locaux de préciser les limites des espaces identifiés (extrait du SDRIF)

Extrait de la carte du schéma directeur de la Région Île-de-France (SDRIF) pour la Boucle et ses environs

Le SDRIF 2013 : des acquis non négligeables

La protection des espaces naturels et la préservation du maraîchage dans la plaine

- la mise en évidence de l'ensemble des espaces agricoles à préserver et valoriser, même si les modalités de protection nous apparaissent fragiles *(exemple le PRIF…)*
- la création et la protection d' espaces de nature(*cf espaces verts et de loisirs*
- l'encouragement à assurer les continuités agricoles et vertes (*cf trame verte*)

La maîtrise de l'urbanisation

- l'affectation des espaces en fonction des vocations constatées de chacun : espaces agricoles certes, mais aussi les espaces urbanisés et les espaces urbanisables, les secteurs à fort potentiel de densification et 2 secteurs d'urbanisation préférentielle (les 2 pastilles mentionnées constituent cependant pour nous un maximum) …

La priorité donnée aux transports en commun

- une volonté, traduite de façon concrète dans les tracés indiqués de donner une priorité aux transports en commun *(exemples : la tangentielle Nord, la ligne nouvelle Paris-Normandie, ligne SNCF Paris Mantes et le projet Eole)*
- l'abandon de l'échangeur A14 dans la Plaine

François Aubrun, chargé de mission Cadeb

Ce que prévoyait le précédent SDRIF de 1994

Voici ce que projetait pour notre territoire le précédent SDRIF à l'horizon 2015. Heureusement, grâce à l'action conjointe des élus locaux, des maraîchers et des associations, beaucoup de projets n'ont pas été concrétisés (voir éditorial de la Lettre du Cadeb de décembre 2013)

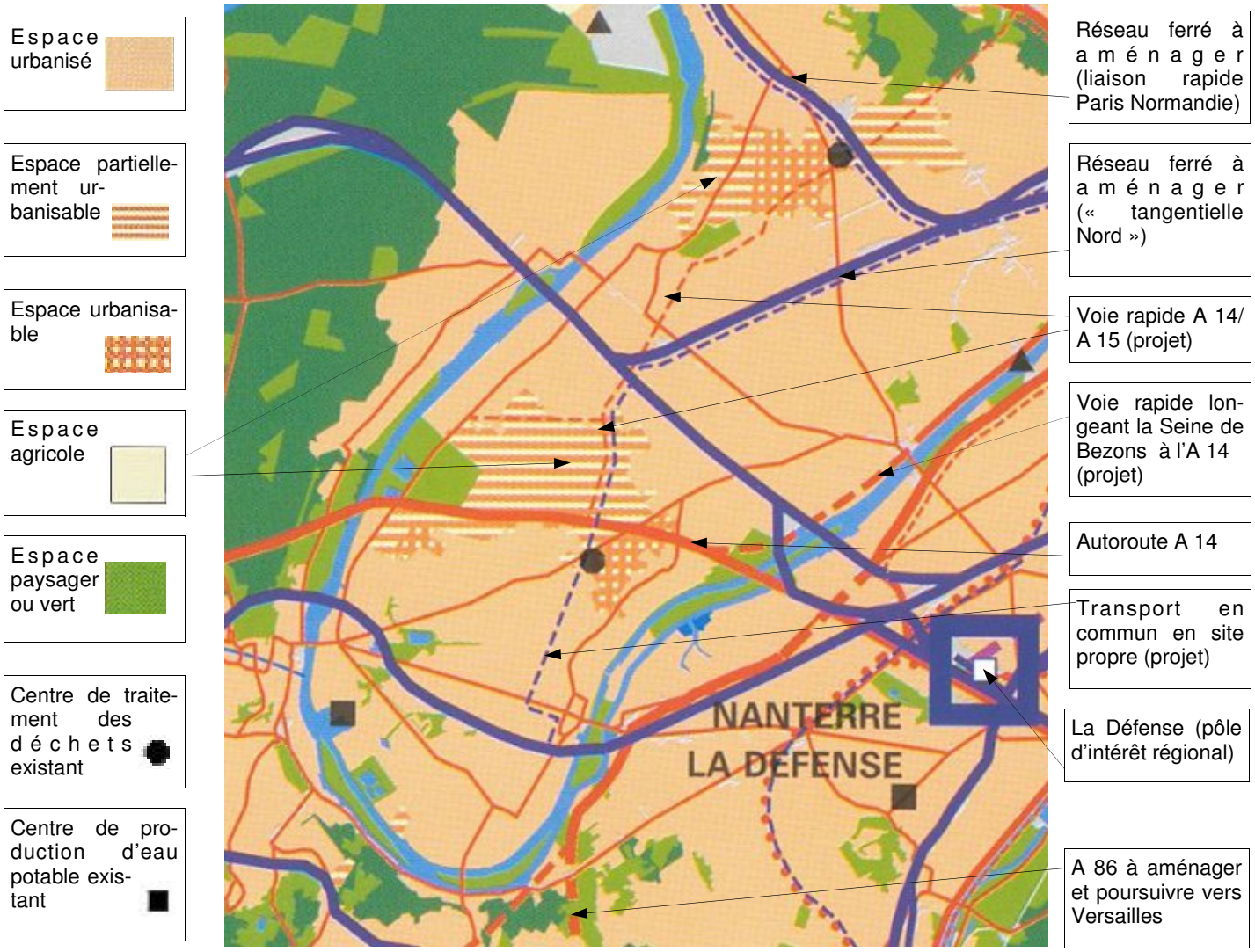

Le SDRIF de 1994 pour notre territoire

Espaces agricoles et naturels:

- Sur la carte, tous les espaces agricoles de la Boucle (plaine de Montesson et de Cormeilles en Parisis) sont urbanisables partiellement. Ces zones dites pyjama devaient avoir été ouvertes à l'urbanisation à hauteur de 30% en 2003 et de 60 % en 2015. Dans le texte du SDRIF, Il est indiqué qu'il « convient de réserver 280 ha **au moins** à un parc et des activités agricoles, d'un seul tenant. » C'est difficilement conciliable.
- Les espaces maraîchers du Mesnil-Le-Roi et Carrières sur Seine (la plaine sur l'eau) sont considérés comme des espaces verts.

Le Sdrif 1994 traite les espaces agricoles comme des réserves foncières

Transports et déplacements :

- Un échangeur est prévu dans la Plaine, avec une liaison de type autoroutier entre l'A 14 et l'A 15 (Val d'Oise), traversant Sartrouville.
- La voie rapide RD 311 en bord de Seine est prolongée de Bezons jusqu'à Carrières sur Seine, reliée par demi-échangeur avec l'A 14, dans le secteur de la plaine sur l'eau.
- La réouverture de la grande ceinture au trafic voyageurs figure à titre de projet (on ne parlait pas encore de Tangentielle Nord); un prolongement est prévu jusqu'à la gare RER de Chatou (ce dernier projet a été abandonné, malheureusement)

En dehors de la liaison ferrée Nord Sud, le Sdrif 1994 reste dans une logique de développement des routes et du trafic automobile

Voie nouvelle RD 121: entre prouesses techniques et questions environnementales

Les travaux de réalisation de la voie nouvelle départementale RD 121 qui reliera Sartrouville à Montesson se poursuivent à un rythme soutenu sans que les questions posées par le Cadeb sur le principe et certaines modalités de cette nouvelle infrastructure n'aient reçues de réponse satisfaisante à nos yeux (voir page 10)

Le rendez-vous avait été pris depuis quatre ans avec la SNCF. Ce week-end du 11 novembre, la circulation des trains a été complètement interrompue sur la ligne Paris-Le Havre / RER A pour permettre la mise en place d'un pont-rail dans le cadre de la réalisation de la voie nouvelle départementale RD 121.

Opération réussie

Les riverains ont pu suivre le déroulement des travaux à partir d'un poste d'observation aménagé à cet effet. Dans la nuit du 9 au 10 novembre, le pont–rail de 700 tonnes, préalablement construit à proximité, a été lentement acheminé grâce à des chariots automoteurs jusqu'à sa position définitive. Le reste du week-end a été consacré à des opérations de remblaiement, à la repose de voies ferrées et diverses finitions. Une opération bien menée malgré une météo défavorable, grâce au professionnalisme des équipes techniques, qui a été saluée par Gérard Moulin, chargé de mission transports au Cadeb. La circulation des trains a été rétablie normalement le 12 novembre à 4 heures du matin.

Crédit photo: conseil général des Yvelines

Le pont-rail repose sur des chariots qui le déplacent jusqu'à l'emplacement prévu

Quelques jours plus tard, le mercredi 20 novembre à 22h45, c'est un pont–route qui a été positionné le long de la voie ferrée, afin de rétablir la circulation rue de la Paix.

L'imposant ouvrage de 1 500 tonnes, d'une longueur de 19 mètres, d'une largeur de 10 m et de 10 m de hauteur, a été déplacé en utilisant avec succès la même technique, 16 chariots équipés chacun de 12 pneus

Ces ponts permettront à la future voie nouvelle départementale de passer sous les voies ferrées et sous la rue de la Paix, à une profondeur de plus de 11 mètres par rapport au niveau du sol. Nous avons assisté à une belle réussite technologique.

Entrée du passage souterrain sous le pont-route de la rue de la Paix

Jean-Claude Parisot,
avec le concours de
Marie-Thérèse Filmotte,
présidente de l'association
du quartier la Plaine

Voie nouvelle RD 121: plus de pollution de l'air et de bruit dans le secteur scolaire ?

Malgré une nouvelle réunion entre le Cadeb et le Conseil général, les points de vue restent opposés

Chaque année depuis la déclaration d'utilité publique (DUP) du projet de voie nouvelle départementale (VND) à Sartrouville et Montesson, le Cadeb sollicite une réunion avec le Conseil général des Yvelines dans le cadre d'un processus d'information des acteurs locaux. La dernière - la cinquième depuis la DUP intervenue en 2007 - a eu lieu le 17 novembre 2013.. Le Conseil Général a fait le point sur l'avancement des travaux, et présenté les prochaines échéances en termes de travaux essentiellement. A cette occasion, le Cadeb a rappelé sa position sur le projet, posé des questions et émis des propositions.

La voie nouvelle longera les espaces sportifs du secteur scolaire

Inquiétudes

Concernant la pollution de l'air et les nuisances sonores , notamment dans le secteur scolaire de Sartrouville. le Cadeb a fait part à nouveau de ses inquiétudes et demandé des études complémentaires.

Pour le Conseil général, « *cette infrastructure nouvelle va apporter sur les deux communes une amélioration aussi bien au niveau de la qualité de l'air que des nuisances sonores, en canalisant le trafic de transit et en désengorgeant de fait les autres voies ; la situation des établissements scolaires du Bas de la Plaine va donc au contraire se trouver améliorée* ». Nos interlocuteurs ont poursuivi : « *que les retours d'expériences actuelles sur les protections acoustiques nous permettent désormais d'avoir une bonne appréciation de l'efficacité à la fois des modèles de calcul et des écrans mis en place. Il n'y a donc pas d'inquiétudes à avoir sur ce sujet qui est d'ailleurs parfaitement réglementé. Par ailleurs, il existe des enrobés dits « phoniques » qui atténuent encore plus le bruit de roulement sur la voie (particulièrement intéressant pour des vitesses supérieures à 70km/h)*».

Ces arguments n'ont pas convaincu les membres du Cadeb . Certes des véhicules qui roulent régulièrement à 70km/h polluent moins qu'en transit en voies urbaines, soit un petit bénéfice pour les axes RD121 en centre ville et Tobrouk/Convention en traversée du secteur scolaire.

Mais, nous ne sommes pas d'accord avec ces affirmations car, si l'on reprend les statistiques de circulation qui ont été faites en 2003 avec projection à l'horizon 2015, on constate que la voie nouvelle va absorber l'excédent de circulation qui va naître entre ces deux dates car la diminution de la circulation ne sera pas spectaculaire en zone urbanisée de Sartrouville.

Par contre le quartier des écoles va subir les nuisances de trois axes :

- VND 25 800 véhicules
- rue de Tobrouk 4 000 véhicules
- rue du Colonel Fabien 6 600 véhicules (cette rue arrive en face de la rue du Bas de la Plaine, au sud du secteur scolaire)

Soit un total prévu de 36 400 véhicules/jour.

Concentration du trafic

En fait on a concentré le trafic à deux pas des espaces sportifs et des écoles (5 000 enfants) sans aucune protection entre la route et les écoles, autre que des merlons le long de la portion semi-enterrée à hauteur du lycée.

Lors de la réunion, Jean-.François Bel, Maire de Montesson et vice-président du Conseil général, a reconnu qu'il y avait un problème de pollution par rapport aux écoles.

De son côté , Pierre Fond, Maire de Sartrouville et vice-président du Conseil général, interrogé à ce sujet lors d'une autre réunion, a admis qu'il y a toujours des améliorations possibles.

Lancement d'une pétition

Pour toutes ces raisons, et conjointement avec les autres associations riveraines (le Comité des Richebourgs, Mieux vivre à Montgolfier) et avec le soutien du Cadeb, l'Association du Quartier La Plaine, se mobilise en lançant une PETITION demandant un réexamen du dossier en traversée du secteur scolaire de Sartrouville avec :

1°) la mise en place de protections acoustiques efficaces et de dispositifs permettant de limiter la pollution de l'air autour du quartier des écoles

2°) une expertise indépendante (Airparif par exemple) pour proposer des solutions techniques et en contrôler l'efficacité.

MOBILISONS-NOUS dans l'INTERET de nos ENFANTS et PETITS-ENFANTS

Marie-Thérèse Filmotte,
présidente de l'association
du quartier la Plaine à Sartrouville

Pour signer la pétition

- sur le site de l'association : quartier-laplaine-sartrouville.com
- ou celui du Cadeb: cadeb.org

Un lien vous redirigera vers la pétition en ligne. Il faut cliquer sur « Signer » et enregistrer votre adresse mail. Puis répondre au mail de validation de votre signature qui vous sera adressé par le site support. Encore merci pour votre soutien.

Environnement en bref

Un nouveau site Internet pour Patrimoine & Urbanisme de Bougival

A compter du 18 janvier, l'adresse du site Internet de l'association Patrimoine & Urbanisme de Bougival devient: patrimoine-et-urbanisme.org/
Une visite s'impose.

Une entreprise montessonnaise lauréate

Eurovia – Vinci, société spécialisée dans les travaux routiers, a été récompensée pour ses enrobés écologiques et économiques. L'entreprise montessonnaise retraite le goudron enlevé à une température de 100 °C, soit plus basse que la moyenne. Il en découle une économie de ressources naturelles et d'énergie. Le prix a été décerné dans le cadre du concours organisé en 2013 par l'association départementale Yvelines Environnement.
Pour en savoir plus:
www.yvelines-environnement.org/

Huit pages pour le bulletin de l'association des usagers de transports (AUT)

En doublant la pagination habituelle (huit pages au lieu de quatre) de son bulletin trimestriel, l'Association des usagers des transports d'Île-de-France, dont le Cadeb est membre, poursuit plusieurs objectifs. Tout d'abord rappeler que « *l'AUT est bien une association d'usagers, qui les défend et les représente dans un grand nombre d'instances régionales* ». Ensuite proposer davantage d'articles et de dossiers, plus illustrés (les oubliés des transports, le matériel roulant, la desserte de Roissy). Enfin, comme l'indique sa présidente, Simone Bigorgne, l'AUT veut *« diversifier son public d'abonnés et l'élargir considérablement.»* Elle appelle *à « promouvoir le bulletin de l'association auprès de vos connaissances »,* ce que nous faisons bien volontiers en proposant la lecture intégrale du document sur le site Internet du Cadeb en rubrique documents.

Où en est le développement durable dans la Boucle?

Lors du dernier conseil communautaire, le président de la communauté de communes de la Boucle de Seine, Christian Murez, a présenté le rapport sur la situation en matière de développent durable sur le territoire. Il est disponible en téléchargement sur le site Internet du Cadeb, en rubrique documents

La SNCF indemnise les usagers des lignes J et L

Reconnaissant des « problèmes récurrents d'infrastructures et de disponibilité des trains » qui ont « fortement dégradé la régularité » en 2013, la SNCF a décidé d'indemniser les usagers abonnés.
Sont concernés les voyageurs des lignes J (Paris Mantes par Poissy) et L (Paris Saint-Lazare / Cergy, Saint-Nom la Bretèche, Versailles), habitant une des communes desservies et titulaires d'un abonnement en novembre 2013. Attention : le remboursement, à hauteur de 30% du tarif mensuel doit être demandé d'ici le 31 janvier 2014 sur formulaire disponible dans les gares.

Comment trouver les 3,3 milliards nécessaires pour prolonger le RER E ?

La question sera posée au prochain conseil du syndicat des transports d'Île-de-France (le Stif) en février. Techniquement, le projet se précise, même si les modalités d'arrêt dans la Boucle restent à déterminer, et le choix du matériel roulant à effectuer. En revanche, le financement est loin d'être bouclé. Un seul milliard est acquis, en provenance de la Société du Grand Paris. 3,3 milliards sont nécessaires pour réaliser le projet, une fois « optimisés » les coûts.
A l'horizon 2020, le RER E (Eole) devrait relier Paris au Mantois, en tunnel jusqu'à La Défense, puis en empruntant les voies existantes réaménagées, notamment en traversée de la boucle de Montesson.

PLU du Vésinet : le Cadeb prend position

Deux associations vésigondines sont adhérentes du Cadeb : Le syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet (SIDVS) et l'association aménagement et environnement de la boucle (AEB).

Ces deux associations ont réalisé un travail de fond remarquable concernant le projet de PLU de la ville du Vésinet tant sur le plan de l'environnement que sur le plan de l'urbanisation maîtrisée.

Elles ont déposé chacune une contribution (1) dans le cadre de l'enquête publique. Après une étude minutieuse des documents, le Cadeb soutient ces associations dans leurs analyses et leurs propositions.

En ce qui concerne l'éco quartier Princesse, le Cadeb propose que ce projet s'inscrive dans les labels nationaux et régionaux.

Le Cadeb propose que l'Avap (2) figure dans les priorités de la municipalité afin de compléter concrètement et harmonieusement le PLU.

Le bureau du CADEB

(1) les contributions des associations sont disponibles en téléchargement sur le site Internet du Cadeb en rubrique « actualités »

(2) aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP), servitude d'utilité publique qui remplace les zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP)

LE CADEB ET LES ASSOCIATIONS MEMBRES

« Seul, on va plus vite
Ensemble, on va plus loin »

CADEB

Association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement dans un cadre départemental par arrêté préfectoral du 24 juillet 2013
Siège social : 130 av. du Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Tél : 01 39 57 65 28
01 39 15 32 21

Courriel : cadeb78@wanadoo.fr

Site Internet: www.cadeb.org/

Composition du Bureau

Présidente : **Paulette Menguy**
Vice Président **Jacques Firmin**
Secrétaire Général: **Jean-Claude Parisot**
Secrétaire : **Nelly Doise**
Secrétaire adjoint: **Gérard Moulin**
Trésorier: **Patrick Bayeux**

Aménagement et Environnement de la Boucle (AEB)
Yves Rambaud contact@aeb-parcimperial.fr Tél: 01 39 76 99 25.

Comité de défense du parc à Houilles
Gisèle Rora gisele.rora@dbmail.com Tél : 01 39 14 60 88

Comité du Vieux Pays – Le Fresnay à Sartrouville
Brigitte Plantrou vieuxpayslefresnay@free.fr Tél: 06 10 05 61 54

Comité de quartier des Richebourgs à Sartrouville
Patrick Breteuil patrick.breteuil@voilà.fr Tél 06 88 63 21 92

Conférences carillonnes
Ursula Nadler conferencescarrillonnes@gmail.com conferences-carrillonnes.fr/

Forum et Projets pour le Développement Durable
(sensibilisation et communication sur le développement durable)
Delphine Delalande forumprojetsdd@sfr.fr forumprojetsdd.org/ Tél: 06 19 56 57 14

Les Dix Arpents à Sartrouville
Nathalie Moneyron xarpents@gmail.com Tél : 01 39 13 44 83

Maisons-Laffitte développement durable
Laurence Ledoux asso.mldd@gmail.com http://maisons-laffitte-dd.hautetfort.com/

Mieux Vivre à Montgolfier
Marc Aubrée assomvm@gmail.com Tél : 01 39 14 29 00

Natur'Ville à Sartrouville (promotion et gestion des jardins familiaux)
Chantal Chagnon andchagnon@wanadoo.fr Tél: 01 39 14 75 25

Patrimoine & Urbanisme à Bougival
Fanny Muller www.patrimoine-et-urbanisme.com/

Quartier de la Plaine à Sartrouville
Marie-Thérèse Filmotte laplaine78500@gmail.com Tél. 06 84 15 38 95

Quartier de la Vaudoire Debussy à Sartrouville
Lyne Leux associationvaudoire@gmail.com Tél: 01 39 14 65 22

Racine à Louvecinnes
François Arlabosse association_racine@orange.fr Té: 01 39 69 21 75

Riverains du quartier de la Mairie à Sartrouville
Jacques Lauvinerie arqm@wanadoo.fr Tél : 01 39 14 36 85

Seine Vivante
Jean-Pierre Genestier seine.vivante@yahoo.fr Tél : 01 30 15 06 70

Syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet
Jean-Paul Debeaupuis contact@sidslevesinet.fr Tél: 01 30 71 29 59

Voisins-Voisines à Houilles
Gérard Moulin jgmoulin@wanadoo.fr Tél : 01 39 68 86 11

LES TROIS COLLECTIFS DE LA BOUCLE DE MONTESSON

CADEB Collectif agréé d'Associations pour la défense de l'environnement dans la Boucle de Montesson
130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Présidente : Paulette Menguy Tél 01 39 57 65 28 Courriel : cadeb78@wanadoo.fr

Seine Vivante: Collectif d'associations et de particuliers qui oeuvre pour la préservation des grands équilibres naturels de la vallée de la Seine et le développement de la vitalité de ses écosystèmes
14, rue Charles Bémont78290 – CROISSY SUR SEINE
Président : Jean-Pierre Genestier Tél : 01 30 15 06 70 Courriel : seine.vivante@yahoo.fr

Réseau Vélo 78: Collectif qui milite pour le développement de l'utilisation de la bicyclette au quotidien.
47, chemin du Tour des Bois 78110 - LE VESINET
Président: Lionel Carrara Site: www.reseauvelo78.org Courriel : reseau.velo.78@club-internet.fr